



LIVRET DES PARENTS

ÉCOLE

Grandir pour Servir

MARCQ INSTITUTION

RENTRÉE
2026-2027

SOMMAIRE

Le mot du Directeur de l'Institution	p. 3
Le mot du Directeur de l'École	p. 4
L'équipe pédagogique	p. 5
Informations pour le site de la maternelle	p. 6
Calendrier	p. 6
Horaires et fonctionnement	p. 6
Matériel scolaire	p. 7
Suivi pédagogique	p. 8
Informations pour le site de l'élémentaire	p. 9
Calendrier	p. 9
Horaires et fonctionnement	p. 10
Matériel scolaire	p. 10
Suivi pédagogique	p. 11
Les ouvrages scolaires	p. 13
Fournitures scolaires	p. 15
Les applications indispensables	p. 18
Solution en ligne EcoleDirecte	p. 19
Collecte de données et droit à l'image	p. 20 
Pastorale Fiche d'engagement	p. 21 
Administration Tarifs de scolarité	p. 22
Pour information : les frais annexes annuels	p. 23
Conditions de règlement	p. 24
Assurances	p. 25
APEL : Association des parents d'élèves	p. 25
Annexes	
Fonctionnement de l'infirmerie	p. 30
Memento	p. 31



Retours facultatifs à déposer sous enveloppe à l'accueil de l'établissement dès que possible.

Le mot du Directeur de l'Institution

Chers parents,

Nous vous adressons le *Livret des Parents* dans lequel vous trouverez de nombreuses informations sur le déroulement de l'année scolaire. Cet envoi au début des vacances d'été vous permettra de partir l'esprit tranquille et de préparer sereinement la rentrée de vos enfants.

Ce courrier est également l'occasion de souhaiter de très belles vacances à vos enfants. Ils ont bien travaillé tout au long de l'année écoulée et ont mérité de profiter désormais d'un temps de repos et de ressourcement. Cette rupture est nécessaire pour permettre à vos enfants d'être prêts, le moment venu, à reprendre le chemin de Marcq Institution.

Je tiens dès à présent à assurer nos élèves que nous serons heureux de les retrouver en septembre. Nous préparons activement la prochaine rentrée et nous sommes déjà impatients d'accueillir les très nombreux élèves qui nous rejoignent pour la première fois en maternelle, en école élémentaire, en 6ème, en Seconde ou en classe préparatoire. Nous serons également très attentifs à bien accompagner tous les autres élèves qui entrent à Marcq Institution et qui arrivent parfois d'une autre région ou de l'étranger. Je tiens à assurer ces futurs élèves que nous mettrons tout en œuvre pour qu'ils trouvent rapidement leurs repères et se sentent rapidement « de Marcq ».

Je vous souhaite de bien profiter de cette coupure estivale pour vous reposer et partager des moments privilégiés avec vos enfants.

À vos côtés, nous poursuivrons à la rentrée notre action éducative pour faire de l'année scolaire une année belle et réussie.

Anthony BARDOUX
Directeur de Marcq Institution

Le mot du Directeur de l'école

Madame, Monsieur,

Voici donc le livret des parents ! Il est une mine d'informations essentielles pour une rentrée réussie : le calendrier, les règles à respecter, les listes de fournitures pour l'école élémentaire, le tablier, l'ARBS ... Nous attirons particulièrement votre attention sur les modalités d'inscription à l'ARBS : **si vous n'avez pas effectué votre commande avant le 15/08, les élèves démarreront leur année sans leurs manuels scolaires.**

Vous recevrez d'autres informations à la rentrée : inscriptions pour les activités sportives, le chant choral. Pour la mini-school :

- Un groupe de CE1/CE2 (priorité aux CE2) et un groupe de CM1/CM2. Ces séances permettent d'acquérir, grâce à des activités ludiques, des compétences en anglais, notamment dans le domaine de l'oral. L'année prochaine, **cette mini-school aura lieu le lundi soir après la classe** de 16h45 à 17h45. Vous pouvez d'ores et déjà y inscrire votre enfant via le lien suivant : [mini-school](#).
- Chaque groupe ne pourra excéder 15 élèves. Il se peut que nous soyons amenés à refuser des inscriptions car trop tardives ou par manque d'appétence pour le travail en langues.

Je souhaite, à chacun, une excellente année. Que vous soyez nouveaux dans l'Institution ou un peu plus anciens, n'hésitez pas à prendre votre place dans l'APEL. Cette année a été précieuse et riche de beaucoup d'événements extraordinaires. L'APEL a contribué à la réussite de multiples projets. Je profite de ce courrier pour remercier Madame Delcros de Lestrac, présidente de l'Association, et tous les parents qui se sont engagés pour le plus grand bonheur de l'École et des élèves.

J'attire enfin votre attention sur la page spéciale « école directe ». Les nouvelles familles devront se connecter (une inscription par parent et non par famille). C'est sur cette plateforme que vous pourrez inscrire vos enfants pour des repas, des garderies et des études **régulières**.

C'est aussi à cet endroit que vous pourrez corriger d'éventuels changements de coordonnées de messagerie ou de téléphone.

Les élèves, nous les avons bien vus grandir cette année. Nous les félicitons pour leur attitude, leur curiosité, les efforts qui leur ont permis de faire tant de découvertes. Les CM2 nous quittent, ils partent pour la grande aventure du collège. Qu'ils ne s'inquiètent pas, ils sont prêts !

Au nom de toute l'équipe des enseignants et des éducateurs de notre belle école saint Jean Bosco Notre Dame des Jeunes, je vous souhaite d'excellentes vacances pleines de repos et de sérénité.

Xavier PIOTRE,
Chef d'établissement
xavier.piotre@marcq-institution.com

Équipe Pédagogique et éducative

Xavier Piotre : chef d'établissement de l'école Saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes

Caroline Riffé : enseignante PS

Coordinatrice maternelle (accueille, oriente, accompagne la pédagogie, prend les décisions en l'absence du chef d'établissement)

Honorine Beun : enseignante PS/MS

Margaux Desmet : enseignante MS

Sophie de Miscault : enseignante GS

Caroline Kohn : enseignante GS

Khadija Deddouche : assistante maternelle

Anne-Sophie Splette : assistante maternelle

Hélène Van Labeke : assistante maternelle

Paméla Atrari : assistante maternelle

Marie Pioskowik : assistante de Caroline Kohn et professeure de danse maternelle

Sylvianne Willecomme : enseignante CP

Francine Demeulemeester : enseignante CP

Catherine Poumaere : enseignante CE1

Sandrine Corbeaux : enseignante CP/CE1

Valérie Louvion : enseignante CE1

Marie Breillacq : enseignante CE2

Bertrand Williatte : enseignant CE2

Emmanuelle Baudens et Isabelle de saint Pern : enseignantes CE2

Laurence Thuillier : enseignante CM1

Dorine Devulder : enseignante CM1

Laetitia Bauraind : enseignante CM1

Sophie Marot et Isabelle de Saint Pern : enseignantes CM2

Marie Meeuros : enseignante CM2

Catherine Leflaive : enseignante CM2

Constance Barbé : coordinatrice pastorale Maternelle, CP et CE1

Cédric Voisin : coordinateur pastoral CE2, CM1 et CM2

André Quénoy : professeur de sport

Christel Carlier : accueil, surveillances, secrétariat

Annick Alias : surveillance études

Charlotte Ernst : surveillance études

Christine Dognin : surveillance études

Marion Chaussebourg : surveillance études

Site de la Maternelle

1 CALENDRIER

Jeudi 27/08/26

Envoi des listes de classe par école directe

Lundi 31/08/26

Accueil des nouveaux élèves inscrits en maternelle dans les classes de 15h00 à 16h00 : une invitation précisera ces horaires.

Rentrée des classes

Mardi 01/09/26 : GS à 9h30 et MS à 10h00

Pour les PS, pour faciliter leur arrivée, il y aura deux jours différents de rentrée :

Le mardi 01/09/26, de 10h15 à 10h45, les enfants dont le nom de famille commence par la lettre A, jusqu'à la lettre H jusqu'au soir, possibilité de déjeuner à la maison pour les externes.

Le jeudi 03/09/26, de 10h15 à 10h45, ceux dont le nom de famille commence par la lettre 'I' jusque Z jusqu'au soir, possibilité de déjeuner à la maison pour les externes.

Pour les PS qui rentreront en **MAT2 (PS/MS)**, rentrée uniquement le **jeudi 03/09/26**. Les parents seront contactés directement le 20/08.

Le vendredi 04/09/26 : tous les élèves de PS, exceptionnellement, ce jour-là, accueil de 8h30 à 9h00.

Dimanche 20/09/26 à 11h

Messe de rentrée de l'école saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes en la Grande Chapelle de l'Institution. Cette messe sera suivie du pique-nique de l'APEL.

Mardi 06/10/26 à 18h30

Réunion parents professeurs site maternelle.

Samedi 19/06/27 Fête de l'École.

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

L'école est ouverte 4 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h30 : garderie.

8h30 - 8h40 : les enseignantes accueillent les élèves dans les classes.

8h40 : fin de l'accueil et début de la classe (attention à bien respecter ces horaires).

11h45 : fin de la matinée. Les enfants sont récupérés en classe par les personnes responsables ou se préparent au service de restauration.

De 11h45 à 13h20 : restauration avec Elior (voir ci-dessous les modalités d'inscriptions), temps de récréation, début de la sieste pour les PS.



Site de la Maternelle

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT (suite)

13h20 – 13h30 : Les enseignantes accueillent les élèves externes.

13h30 : fin de l'accueil et début de la classe (attention à bien respecter les horaires).

16h30 : fin de la classe. Les enfants sont récupérés en classe par les personnes responsables ou se préparent au service de garderie.

18h00 : fin de la garderie. **Merci de bien respecter les horaires.**

RESTAURATION

Elle a lieu entre 11h45 et 13h20 en deux services. Les repas sont préparés sur place dans la cuisine de Marcq Institution par la société Elior et livrés ensuite sur le site de la maternelle. Les inscriptions sont valables pour un trimestre. Il est possible de choisir 1.2 ... journée(s) fixes par semaine. La première inscription se fait au mois d'août directement sur la plateforme « école directe » par les parents. Tout changement d'organisation ne peut se faire que pour le prochain trimestre (après les vacances de Noël et de Pâques). Celui-ci doit être notifié par écrit dans les délais qui vous seront communiqués (15 jours avant la fin du trimestre).

Toute absence de 4 jours consécutifs pour maladie vous permettra de recevoir un remboursement des frais (sauf charges fixes).

Des cantines exceptionnelles sont possibles. Il vous suffira de faire une demande écrite le matin même.

Enfin, une commission APEL accompagnera l'équipe pédagogique de l'école et nous permettra d'affiner les choix de notre partenaire Elior et de mettre en place quelques animations. Vous pourrez trouver les menus et les allergènes sur l'application « App' Table ».

GARDERIES

Les inscriptions régulières à la garderie du matin (à partir de 7h30) et du soir (jusque 18h00) s'effectuent en août grâce à « école directe » (comme la restauration). Il est possible à chaque trimestre (après Noël et Pâques) de modifier ces inscriptions. Le coût de ces garderies régulières est de 2 € pour le matin et de 3.40 € pour le soir. Il s'élève à 2,60 € et 4.10 € en cas de garderie exceptionnelle, respectivement pour le matin et le soir.

Le goûter de la garderie du soir sera fourni par l'école. Cela nous permettra de tendre vers le zéro déchet et de proposer à chaque enfant le même goûter.

3 MATERIEL SCOLAIRE

FOURNITURES SCOLAIRES

Nous vous demandons de fournir dès la rentrée aux enseignantes pour toutes les classes :

Un petit sac au nom de l'enfant avec des vêtements de rechange.

Une boîte de mouchoirs en papier - 1 photo d'identité récente.

Pour les élèves qui déjeunent au restaurant scolaire : 2 bavoirs avec cordon élastique pour les PS, une serviette de table en tissu pour les MS et GS.

Ces serviettes et ces bavoirs seront lavés par l'Institution et seront distribués indifféremment aux enfants. Il est donc inutile de les marquer au nom de ceux-ci.

Toutes les autres fournitures scolaires sont achetées par l'établissement.

Site de la Maternelle

TABLIERS

Le port du tablier est obligatoire sur le site Saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes. Pour le site de la maternelle, aucun modèle n'est imposé. Cependant, **merci de le personnaliser en indiquant le prénom de l'enfant** sur le devant : soit en apposant une étiquette thermocollante, soit en le brodant. Durant l'année scolaire, les élèves arriveront en classe avec leur tablier et rentreront le soir chez eux avec celui-ci. Ils le porteront donc toute la journée.

4 SUIVI PEDAGOGIQUE

La maternelle correspond au cycle I, celui des apprentissages premiers. Des apprentissages sont mis en place au quotidien par les enseignants, et tous les projets qui animent l'école ont des finalités éducatives et pédagogiques.

« L'école maternelle soutient et favorise un développement global des enfants à la fois affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif, et elle les initie aux différents moyens d'expression et à des formes culturelles variées tout en contribuant à la construction des valeurs partagées. » BO 2015

L'équipe pédagogique vous communiquera les progrès de votre enfant grâce à des grilles d'évaluations des compétences. Vous les recevrez deux fois dans l'année : elles indiqueront le positionnement de votre enfant dans ses apprentissages.

ABSENCES.

L'école maternelle est obligatoire, et donc :

La fréquentation scolaire est une obligation et la loi fixe la liste des absences légitimes (un départ anticipé en vacances n'en est pas un).

Merci donc de vous conformer au calendrier des congés pour vos départs en week-end ou en vacances. Sauf motif véritablement exceptionnel, les absences ne sont pas autorisées. Dans tous les cas, une demande écrite est à adresser à l'école en respectant les délais nécessaires. Toute absence non motivée sera consignée dans un registre qui pourra être transmis à l'Inspection Académique. Pour toute correspondance, merci d'adresser un message à la maîtresse en mettant Madame Carlier et Monsieur Piotre en copie.

Si votre enfant est souffrant, nous vous demandons, au contraire, de le garder à la maison.

5 ASSURANCES

Tout accident doit être déclaré dans les plus brefs délais auprès de l'infirmerie. Pour les parents assurés sociaux, il suffit de transmettre les feuilles de soins à la caisse de la sécurité sociale et, dès réception des bordereaux de remboursement, de déposer l'original au Secrétariat du Collège. La compagnie d'assurances versera le reliquat. L'assurance ne couvre, en aucun cas, le vol de tout objet de valeur (calculatrices, montres... cf. p. 25).

Site de l'école élémentaire

1 CALENDRIER

Mardi 25/08/26 de 13h30 à 17h00

Les parents viennent chercher les collections de manuels scolaires préparés par l'ARBS. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir récupérer les livres, ils seront donnés à votre enfant le jour de la rentrée.

Jeudi 27/08/26

Envoi des listes de classe par école directe

Lundi 31/08/26

Accueil des nouveaux élèves à 14h pour les CP et à 15h30 pour les CM et CE.
Le point de rendez-vous se fait devant l'école. Si vous avez plusieurs enfants dont un CP, prière de venir avec la fratrie à 14h.

Mardi 01/09/26

Rentrée des classes : CM2 à 8h45 - CM1 et CE2 à 9h00 - CP et CE1 à 9h15.

Mardi 08/09/26 à 18h30

Réunion de présentation des options de 6^{ème} pour les parents de CM2 de notre école.

Dimanche 20/09/26 à 11h00

Messe de rentrée de l'école saint Jean Bosco Notre-Dame des Jeunes en la Grande Chapelle de l'Institution. Cette messe sera suivie du pique-nique de l'APEL.

Mardi 29/09/26 à 18h30

Réunion parents professeurs site élémentaire.

Mardi 01/06/27 à 18h30

Futures 6e: réunion d'information

Samedi 19/06/27

Fête de l'école.



Site de l'école élémentaire

2 HORAIRES ET FONCTIONNEMENT

L'école est ouverte 4 jours par semaine, les lundis, mardis, jeudis et vendredis

7h30 - 8h45 : Accueil

8h45 – 12h00 et 13h30 -16h30 : temps de classe

12h00 – 13h30 : temps de restauration et récréation

16h30 : sortie ou début des études

RESTAURATION

Elle a lieu entre 12h00 et 13h30 en formule self. Les repas sont préparés sur place dans la cuisine de Marcq Institution par la société Elior et livrés ensuite sur le site de l'école élémentaire. Les inscriptions sont valables pour un trimestre. Il est possible de choisir 1.2 ... journée(s) fixes par semaine. La première inscription se fait au mois d'août directement sur la plateforme « école directe » par les parents. Tout changement d'organisation ne peut se faire que pour le prochain trimestre (après les vacances de Noël et de Pâques). Celui-ci doit être notifié par écrit dans les délais qui vous seront communiqués (15 jours avant la fin du trimestre).

Toute absence de 4 jours consécutifs pour maladie vous permettra de recevoir un remboursement des frais (sauf charges fixes).

Des cantines exceptionnelles sont possibles. Il vous suffira de faire une demande écrite le matin même sur l'agenda de votre enfant.

Enfin, une commission APEL accompagnera l'équipe pédagogique de l'école et nous permettra d'affiner les choix de notre partenaire Elior et de mettre en place quelques animations. Vous pourrez trouver les menus et les allergènes sur l'application « App' Table ».

ETUDES

Deux études sont proposées, la première jusqu'à 17h20, la seconde jusqu'à 17h45.

Les parents optent soit pour un forfait étude sur le trimestre : coût 2.80 € ou 3.20 € par jour selon l'horaire. Pas de changements en cours de trimestre sauf circonstances particulières. Pas de remboursement pour absences sauf circonstances spéciales. Vous effectuez cette inscription « forfait » sur la plateforme « école directe » au mois d'août.

Ou, vous optez pour des inscriptions exceptionnelles : mot dans l'agenda de votre enfant le matin même à destination de Mme Carlier et de l'enseignant (coût 4 €).

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Après la classe, de 16h30 à 17h30, une activité pédagogique complémentaire pourra être organisée pour certains élèves. Si votre enfant est concerné, son enseignant prendra contact avec vous et l'invitera à cette activité.

3 MATERIEL SCOLAIRE

FOURNITURES SCOLAIRES

Vous trouverez les listes de fournitures à la page 15.

Site de l'école élémentaire

TABLIERS

Le port du tablier est obligatoire sur le site Saint Jean Bosco Notre Dame des Jeunes.

Pour le site de l'école élémentaire, du CP au CM2, nous avons choisi un modèle unique, proposé en 5 tailles (6 – 8 -10 – 12 ou 14 ans) au prix unique de 26 €. Vous devez le commander sur le site :

<https://www.helloasso.com/associations/apel-saint-jean-bosco-notre-dame-des-jeunes/paiements/tabliers-scolaires-saint-jean-bosco-notre-dame-des-jeunes>

Vous pouvez dès la fin juillet commander votre tablier pour l'année prochaine. Celui-ci sera livré à l'école et distribué aux enfants les premiers jours de rentrée.

Durant l'année scolaire, les élèves arriveront en classe avec leur tablier et rentreront le soir chez eux avec celui-ci. Ils le porteront donc toute la journée, sauf pour les séances d'EPS. Le site de commande restera ouvert tout au long de l'année et vous permettra de passer commande au fur et à mesure de vos besoins.

4 SUIVI PEDAGOGIQUE

Chaque semaine, les parents sont invités à signer les cahiers d'évaluations de leurs enfants. Un bulletin (notes / moyenne de la classe) sera délivré trois fois dans l'année. Le LSU (livret scolaire unique) qui recense le degré d'acquisition des compétences vous sera proposé deux fois dans l'année, en janvier et en juin.

ABSENCES.

La fréquentation scolaire est une obligation et la loi fixe la liste des absences légitimes (un départ anticipé en vacances n'en est pas un).

Merci donc de vous conformer au calendrier des congés pour vos départs en week-end ou en vacances. Sauf motif véritablement exceptionnel, les absences ne sont pas autorisées. Dans tous les cas, une demande écrite est à adresser à l'école en respectant les délais nécessaires. Toute absence non motivée sera consignée dans un registre qui pourra être transmis à l'Inspection Académique.

En cas d'absence pour motif médical, merci de prévenir le plus tôt possible par message école directe l'enseignant en mettant Mme Carlier et Monsieur Piotre en copie.

5 ASSURANCES

Tout accident doit être déclaré dans les plus brefs délais auprès de l'infirmerie. Pour les parents assurés sociaux, il suffit de transmettre les feuilles de soins à la caisse de la sécurité sociale et, dès réception des bordereaux de remboursement, de déposer l'original au Secrétariat du Collège. La compagnie d'assurances versera le reliquat. L'assurance ne couvre, en aucun cas, le vol de tout objet de valeur (calculatrices, montres...).

6 PROJET DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis plusieurs années, nous nous mobilisons sur cette thématique. Pendant l'année 2025-2026, nous avons poursuivi notre réflexion, en partenariat avec l'association *OuiChange*.

En même temps, lors de nos réunions *Conseil École Collège*, de l'année 2022-2023, tous les établissements associés à notre collège ont élaboré une charte commune liée au développement durable pour le cycle III (CM1, CM2 et 6^{ème}). Vous trouverez les éléments de ce projet dans la revue *Notre Vieux Collège* de juin 2022 (encore disponible sur notre site Internet sur <https://www.calameo.com/read/000009369b91c504da5f9?authid=2Eb3070NLbN8>).

Dans ce cadre, nous nous mobilisons pour les **goûters zéro déchet**. Nous vous demandons d'équiper votre enfant d'école élémentaire (du CP au CM2) d'une gourde et d'une boîte ou d'un sachet à goûter.

Pour la boîte ou le sachet, vous pouvez utiliser ou confectionner vous-même les éléments. Pensez à y inscrire le nom et prénom de votre enfant.

Une fois l'emballage géré, il faudra regarder aussi le contenu. Nous vous demandons de ne plus donner de goûter avec emballage (plastique ou aluminium) : une tartine, un fruit, un biscuit (avec peu de sucre) seront les bienvenus.



Les ouvrages scolaires (ARBS) – école élémentaire

Il vous faut commander / acheter les ouvrages scolaires sur le site de l'ARBS pour bénéficier de ce service **avant le 15 août** pour pouvoir les retirer à l'école. Voir les modalités à la page suivante.

ARBS pour l'école élémentaire :

Dans le restaurant scolaire de l'école

Les ouvrages scolaires sont récupérés par les parents le **mardi 25/08/26**

CP de 13h30 à 14h00 - **CE1** de 14h00 à 14h30

CE2 de 14h30 à 15h15 - **CM1** de 15h15 à 16h00 - **CM2** de 16h00 à 17h00



The graphic features the ARBS logo in the top left corner. Below it are three illustrations: a pair of hands holding an open book, a girl jumping over a large red book, and a group of diverse children interacting with books, a laptop, a magnifying glass, and a lightbulb. The bottom section has a teal background with white text.

**PARTENAIRE
DE VOTRE ÉTABLISSEMENT
POUR VOS MANUELS SCOLAIRES**

RENDEZ-VOUS SUR WWW.ARBS.COM
La solution simple, économique et responsable

Livraison gratuite en établissement scolaire
pour toute commande passée avant le 15 août

ARBS – Les modalités

COMMENT COMMANDER VOS MANUELS SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE PROCHAINE ?

01

Je crée un compte
sur www.arbs.com
et je commande
mon pack de livres



02



**Je règle ma première
échéance**

Nous facilitons
le paiement
de vos livres via
un règlement
en 2 échéances.
À la commande,
vous ne payez que la 1^{ère}
et votre adhésion
annuelle.

03

Je revends mes livres

A la fin de l'année scolaire, dans votre
établissement, vous revendez vos manuels
aux équipes ARBS présentes sur place.

04

Je ne paie pas la 2^e échéance

Si vous revendez l'ensemble de vos manuels,
en bon état, vous ne payez pas la seconde
échéance.

ATTENTION : DATE LIMITE LE 15 AOÛT !

Pour une livraison gratuite dans votre établissement, pensez à commander avant le 15 août !
Après cette date, la livraison devient payante et se fait exclusivement en point retrait ou à domicile.

**EN DEVENANT ADHÉRENT DE L'ARBS, VOUS CONTRIBUEZ
AU FONCTIONNEMENT D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE
QUI RÉDUIT VOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE.**



Nos manuels scolaires sont
réutilisés chaque année
grâce à un stock mutualisé
entre établissements.



Ils sont consolidés
et réparés pour rester
en bon état.



Les distributions ont
lieu prioritairement en
établissement et réduisent
ainsi les émissions liées
au transport.

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ?

-  Assistance en ligne sur www.arbs.com
-  03 20 72 10 43 (Appel gratuit)
-  Accueil sur rendez-vous
à prendre depuis notre site internet

**ACCÉDER
À MON ESPACE
DE COMMANDE !**
Flashez le code



Mod. 2026 Indiv.

Fournitures scolaires pour l'école élémentaire CP rentrée 2026

1 gomme blanche
1 paire de ciseaux
1 pochette de 12 crayons de couleur
1 pochette de feutres
2 crayons de bois gris + 2 porte-mines *
1 bon taille-crayons avec réservoir
6 Bics pointe fine (2 rouges, 2 bleus, 2 verts)
4 gros sticks de colle*
1 règle plate graduée en plastique 20 cm, non flexible
4 feutres Velleda (2 rouges + 2 bleus)*
1 ardoise Velleda avec chiffon
2 pochettes de feuilles Canson 180 gr (24 X 32) : 1 blanche et 1 couleurs
2 protège-documents (1 bleu, 1 rouge), 50 pochettes, 100 vues
1 surligneur jaune
2 trousse
1 chemise rouge cartonnée 3 rabats, fermeture élastique format A4
2 pochettes de feuilles blanches Canson, 180 g, 24X32
1 grand cartable contenance cahiers 24 X 32 pas de sac à dos ni de sac à roulettes
2 boîtes de mouchoirs
1 petite boîte pour bons points et images
vêtements et chaussures de sports
1 maillot de bain (en janvier)
1 bonnet de bain, de préférence en tissu (en janvier)

* à renouveler régulièrement

L'année de CP est la première année où les enfants doivent gérer personnellement leur matériel. Vous pouvez les aider en marquant chaque objet de leur nom et en vérifiant la trousse chaque week-end : les crayons, les feutres et la colle s'usent vite...

Le cartable et les fournitures sont à apporter le jour du goûter d'accueil (avant la rentrée). Les élèves recevront les manuels scolaires ce même jour afin qu'ils puissent être recouverts.

Merci d'éviter les gadgets et de respecter la liste avec précision.

Fournitures scolaires pour l'école élémentaire

CE1 – rentrée 2026

- Bics pointe fine (bleu, vert et rouge, couleurs séparées)
- crayon de bois HB
- taille-crayons
- gomme
- double-décimètre plat
- stick de colle blanche
- ardoise Velleda + feutres fins + effaceur
- crayons de couleurs et feutres dans une trousse
- ciseaux bouts ronds
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 cartable léger sans roulettes (pas de sac à dos)
- 1 pochette élastique 24X32
- 1 gourde (voir page 12)

Tout doit être marqué au nom de l'enfant
Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usage.

CE2 – rentrée 2026

- 3 multivues : 1 rouge, 80 vues, 1 bleu, 40 vues et 1 vert, 60 vues.
- 2 sticks de colle
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme blanche
- 1 taille-crayons dans une boîte
- 1 stylo bleu (bic ou frixion, pointe fine)
- bics pointe fine (rouge, vert, noir, pas frixion, couleurs séparées, sans fantaisie)
- 1 paire de ciseaux bouts ronds
- des feutres et des crayons de couleurs dans une trousse
- ardoise Velleda + feutres fins + effaceur
- dictionnaire Larousse Junior 7-11ans (pas maxi-débutants, pas Larousse poche) = le même que celui des élèves de SJBNDJ présents en CE1.
- 2 chemises élastiques 21 X 29,7 : 1 rouge et 1 verte
- 1 rouleau essuie-tout
- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 2 surligneurs (jaune et vert)
- pas d'agenda scolaire (fourni par l'école)
- 1 compas, 1 équerre plastique 60°,
- 1 règle plate 20 cm en plastique rigide
- 1 tablier ou vieille chemise pour peinture, marqué au nom de l'enfant
- 1 pochette de Canson (blanc) taille au choix
- 1 gourde (voir page 12)

Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usage.
Tout doit être marqué au nom de l'enfant

CM1 – rentrée 2026

Ne pas acheter d'agenda (fourni par l'école)

- 1 petite règle plate + 1 règle 30 cm (en plastique rigide pour les 2, pas de métal)
- 1 cahier 17 X 22 grands carreaux 100 pages
- feuilles simples perforées, 17 X 22, grands carreaux
- 1 petit classeur souple, 17 X 22
- 1 chemise bleue à élastique 24 x 32
- 1 stick de colle de 40 g (en prévoir au moins 5)
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme, 1 porte-mine
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 3 stylos frixion : vert, rouge, noir (prévoir des recharges)
- 1 stylo encre bleue effaçable et cartouches ou 1 stylo frixion bleu + recharges (en prévoir plusieurs)
- 1 effaceur d'encre (si stylo plume)
- 1 paire de bons ciseaux
- 1 compas, 1 équerre,
- 1 trousse contenant des feutres et des crayons de couleurs
- 1 ardoise Velléda + 4 feutres Velléda (bleu, vert, rouge et noir) + brosse Velléda ou chiffon
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 surligneur vert fluo et 1 surligneur jaune fluo
- 1 pochette Canson (21 X 29,7 blanc, 224 g)
- 1 pochette Canson (24 X 32 couleurs)
- 1 dictionnaire LAROUSSE JUNIOR (comme celui des CE1-CE2 de SJBNDJ), recouvert.
- 1 gourde (voir page 12)
- Pas de matériel fantaisie

Prière de marquer chaque objet au nom de l'enfant.
Merci de remplacer celui-ci au fur et à mesure de son usure.

CM2 – rentrée 2026

- 3 surligneurs de couleurs différentes
- 2 grande pochettes avec élastiques 24X 32
- 1 cahier 17X22, réglure Sieyès
- 1 équerre, 1 compas, 1 règle plate 20 cm (en plastique)
- 3 sticks de colle, 1 paire de ciseaux
- 1 crayon de bois HB, 1 gomme, 1 porte-mine (+ réserve de mines)
- 1 taille-crayons avec réservoir
- 4 stylos effaçables (rouge, vert, noir et bleu) (pas de feutres)
- 1 stylo plume, cartouches d'encre bleue effaçable, 1 effaceur d'encre
- Ou un stylo frixion bleu avec recharges.
- 1 boîte de feutres + 1 boîte de crayons de couleurs
- 1 ardoise Velleda + plusieurs feutres Velleda de différentes couleurs
- + chiffon (ou brosse)
- 2 boîtes de mouchoirs + 1 rouleau d'essuie tout
- agenda scolaire : 1 page par jour
- 1 pochette Canson blanche + 1 pochette Canson couleurs, 24 X 32, 224 g.
- 1 gourde (voir page 12)

Prière de marquer tout le matériel au nom de l'enfant.
Merci de remplacer le matériel au fur et à mesure de son usure.

Les applications indispensables

EcoleDirecte	App'Table	Nexinet
		
Un environnement numérique sécurisé pour accéder aux données de la vie scolaire et à une palette de services : détail page 19	L'application de notre partenaire ELIOR pour connaître les menus et les allergènes au quotidien	La plateforme de l'APEL Collège et Lycée qui permet aux parents d'échanger sur les projets et futurs projets. L'inscription se fait en septembre à l'initiative de l'APEL
<i>Pour l'École, le Collège, le Lycée, le Campus</i>	<i>Pour l'École, le Collège, le Lycée, le Campus</i>	<i>Pour le Collège, le Lycée et la Prépa</i>



www.marcq-institution.com



Facebook de l'Institution : @MarcqInstitution

Facebook de l'APEL secondaire : @ApeLMarcqInstitution

Facebook des Anciens :

<https://www.facebook.com/groups/2016203755324742>



Instagram de l'Institution : @cmmarcqinstitution

Instagram Campus : Prépa D1 : @prepad1_marcq



Linkedin : Marcq Institution [@marcqinstitution](https://www.linkedin.com/company/marcq-institution)

Linkedin Prépa D1 : @prepa-d1-marcq-institution

Solution « EcoleDirecte »

Une plateforme en ligne de suivi de la scolarité -et obligatoire- qui donne des accès à chaque membre de la famille :



- Un compte spécifique pour chaque responsable légal (connexion individuelle obligatoire)
- Un compte pour chaque enfant scolarisé

Accès - Via le site Internet : www.ecoledirecte.com ou l'application



disponible sur AppStore et Android.

- ✓ **Pour les nouvelles familles** : les identifiants et mots de passe sont envoyés par courriel l'été qui précède la rentrée de leur premier enfant dans l'Institution (la deuxième quinzaine de juillet). Vous pourrez alors personnaliser vos identifiants et accéder aux fonctionnalités. **Attention, chaque parent doit avoir son propre compte.**
- ✓ **Les nouveaux élèves** -à partir de la 6^{ème}- reçoivent leurs identifiants le jour de la rentrée sur un document papier.
- ✓ **Pour les familles déjà présentes** : les comptes déjà créés sont conservés jusqu'au départ du dernier enfant.
- ✓ En cas de perte du mot de passe, la fonction « mot de passe oublié » de la page d'accueil permet de recevoir un courriel de connexion sur l'adresse mail renseignée lors de l'inscription.

Utilités de la plateforme

- ✓ Faciliter le lien entre les personnels de l'Institution et les familles (messagerie interne, ENT, etc.).
- ✓ Améliorer le suivi de la scolarité (cahiers de textes, notes, emploi du temps, absences, sanctions, retards, travaux rendus en ligne, QCM numériques, ...)
- ✓ Proposer le paiement en ligne par CB (repas exceptionnels, voyages, achats groupés)
- ✓ Espace de stockage de documents (contrats de scolarisation, certificats de scolarité, factures, livrets des parents, ...)

Usages et services (liste non exhaustive)

☑ : fonction présente pour l'établissement

E C L P : École, Collège, Lycée, Prépa

Fonctions	Parents				Élèves			
	E	C	L	P	E	C	L	P
Informations par post-it	☑	☑	☑	☑		☑	☑	☑
Demander une modification de coordonnées ou de mode de règlement	☑	☑	☑	☑				
Messagerie interne à destination des personnels		☑	☑	☑			☑	☑
Accès aux Environnements Numériques de Travail (E.N.T.) créé par les professeurs					☑	☑	☑	
Situation financière, Paiements en ligne, facturation	☑	☑	☑	☑				
Rendu de travaux et QCM en ligne		☑	☑	☑	☑	☑	☑	
Espace de stockage de documents envoyés par l'établissement	☑	☑	☑	☑		☑	☑	☑
Connecteurs vers : dictionnaire « le Robert » en ligne, certains manuels scolaires*,...		☑	☑	☑		☑	☑	☑
Connecteurs vers d'autres sites Internet : l'étudiant, Onisep, E-sidoc*, ...		☑	☑	☑		☑	☑	☑
Consultation de l'emploi du temps		☑	☑	☑		☑	☑	☑
Consultation des notes et des appréciations**		☑	☑	☑			☑	☑
Consultation vie scolaire : absences, retards, sanctions,...		☑	☑	☑		☑	☑	☑

* Accès réservé aux élèves

**Après les conseils de classe (pour le collège et le lycée)

Clause générale informatique et libertés
Relative à la collecte de vos données
Régime général de protection des données (RGPD)

Cette circulaire est à déposer à l'accueil de l'Institution dans une enveloppe à votre nom ou à envoyer à dpd@marcq-institution.com

Finalités des traitements de vos données

Les informations que nous collectons pendant les inscriptions et les réinscriptions, que ce soit au format papier ou numérique, sont destinées à assurer la gestion administrative et pédagogique, le suivi en ligne de la scolarité des élèves et à vous communiquer nos événements.

Destinataires

Une partie des informations sont confiées aux partenaires ou organismes suivants : APEL de l'Institution, Association des Anciens, notre imprimeur INFOCAP qui édite la revue « Marcq Institution - Notre Vieux Collège », Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique, Association, la commune dans laquelle résident vos enfants, Direction diocésaine et Ministère de l'Éducation Nationale.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 consolidée par le RGPD du 25 mai 2018 et relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir à tout moment des précisions, communication, rectification ou suppression des informations vous concernant, en vous adressant à notre délégué à la protection des données dpd@marcq-institution.com

Droit à l'image

L'établissement fait paraître une revue de qualité (Marcq Institution – Notre Vieux Collège) chaque semestre et tient à jour son site Internet www.marcq-institution.com afin de valoriser les projets et les engagements des personnes dans un cadre pédagogique et / ou institutionnel.

En raison du très grand nombre d'élèves (plus de 3100) et afin de faciliter la gestion du droit à l'image de vos enfants, nous avons pris la décision de nous organiser ainsi :

- Nous considérons par défaut que les parents donnent leur consentement de principe pour que leur(s) enfant(s) puisse(nt) être pris en photo ou en vidéo, individuellement ou en groupe, dans le cadre des divers projets de Marcq Institution.
- Dans le cas contraire, nous vous demandons de renseigner le talon ci-dessous afin que nous puissions respecter fidèlement votre volonté. Nous vous demandons d'en informer vos enfants afin qu'ils puissent le signaler le moment venu.

EXERCICE DU DROIT À L'IMAGE POUR MON (MES) ENFANT(S)

Je, soussigné(e), ne souhaite pas que l'image de mon ou mes enfant(s) soit utilisée dans le cadre des projets de Marcq Institution.

Pour faire valoir ce que de droit.

Date et Signatures des deux parents obligatoires

Talon à remettre à l'accueil de l'établissement avec les autres circulaires comprises dans ce livret que vous voudrez bien renseigner

Pastorale Fiche d'engagement

PASTORALE CE2 — CM1 — CM2

Les enfants ont besoin de vous !

Plusieurs objectifs :

- Parcourir la Bible par une pastorale enracinée dans la Parole de Dieu
- Découvrir la foi chrétienne en faisant une expérience d'Eglise
- Vivre des temps de prière
- Varier les pédagogies pour les rendre plus actives : chants, musiques, culture religieuse.
- Nous avons besoin de parents, grands-parents, parrains et marraines, pour animer une équipe d'enfants.

Six réunions de préparation sur l'année.

Merci de votre aide !

Constance BARBE et Cédric VOISIN

M. et / ou Mme

Téléphone :

Parent(s) de

en classe de

Mail :

Accepte(nt) d'animer une équipe

☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ aide ponctuelle élémentaire ☐ aide ponctuelle maternelle

Tarifs de scolarité 2026 - 2027

La contribution des familles, la demi-pension et les frais annexes sont facturés annuellement en octobre 2026

Contribution trimestrielle des familles à titre indicatif

CONTRIBUTION DES FAMILLES	École		Collège	Lycée
	Maternelle N.D. des jeunes	ECOLE Jean BOSCO	6 ^e à 3 ^e	2 ^{de} à T ^{ale}
1 ^{er} Trimestre	448€	448€	624€	723€
2 ^e Trimestre	359€	359€	487€	576€
3 ^e Trimestre	301€	301€	340€	350€
Total année Hors contribution immobilière diocésaine	1 108€	1 108€	1 451€	1 649€

Réduction sur la contribution des familles

10% pour le 3^e enfant inscrit, 20% pour le 4^e enfant inscrit (et les suivants).

Nous vous remercions d'attendre les instructions de l'Institution pour effectuer les règlements.

CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE ET DONS

Si vous souhaitez manifester votre solidarité à l'égard des familles qui rencontreraient des difficultés financières, une contribution volontaire sera proposée aux 2^e et 3^e trimestres. Celle-ci fera l'objet d'un reçu et vous pourrez la déduire de vos impôts, dans la limite prévue par la réglementation fiscale.

DEMI PENSION (pour quatre repas par semaine)

L'abonnement trimestriel au restaurant est forfaitaire, les tarifs s'entendent d'une façon générale, indépendamment de la prestation spécifique propre à chaque unité pédagogique. Ils sont également fixés selon certaines dates de sorties scolaires qui peuvent être différentes suivant les contraintes (ex. examen) auxquelles l'établissement est soumis.

TRIMESTRES	ECOLE	ECOLE	COLLEGE	LYCEE	
	ND des Jeunes	Jean BOSCO	de la 6 ^e à la 3 ^e	1 ^{re} et 2 ^{de}	TERMINALE
1 ^{er} Trimestre	394€	394€	448€	480€	471€
2 ^e Trimestre	366€	366€	415€	402€	428€
3 ^e Trimestre	237€	237€	208€	154€	163€
Total année	997€	997€	1071€	1 036€	1 062€
Repas exceptionnels	8.14 €	8.14€	8.96€	8.96€	8.96€

- Les tarifs tiennent compte des journées de stage en entreprise pour les lycéens
- Une réduction de 50% sera effectuée à partir d'une semaine d'absence maladie justifiée.

Pour information : les frais annexes annuels (hors voyages scolaires)

DÉSIGNATION	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
Tarif (APEL) 2026/2027				
<i>APEL Marcq Institution</i>			Uniquement à l'ainé de la famille : 12,00	
<i>Cotisation A.P.E.L. Nationale</i>			Uniquement à l'ainé de la famille : 12,00	
Ci-dessous, pour information les tarifs de TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2025/2026				
Ces tarifs sont indicatifs. Ils sont revus chaque trimestre suivant les coûts réels engagés et resteront proches des tarifs annoncés				
COTISATIONS				
<i>Enseignement Catholique - Diocèse de Lille</i>	60,00	80,00	125,00	125,00
<i>Travaux Pratiques</i>			0,50	0,50
<i>Ecole Directe</i>	7,00	7,00	10,00	10,00
FRAIS DIVERS				
<i>1ère carte d'identité Scolaire</i>		7,00	7,00	7,00
<i>Frais de correspondance</i>	3,00	3,00	9,00	9,00
<i>Carnet de correspondance</i>			6,00	2,50
<i>Multivues 6e</i>			2,50	
<i>Participation activités Sportives</i>			70,00	70,00
<i>T-shirt sport (6e et 2e)</i>			7,00	7,00
<i>Forfait culturel</i>				
CM2		110,00		
CM1		50,00		
CE2		65,00		
CE1		40,00		
CP		55,00		
MATERNELLE 1 et 2	90,00			
MATERNELLE 3 et 4	70,00			
FRAIS PEDAGOGIQUES				
<i>Fournitures de classe</i>	57,00	48,00		
<i>Fournitures pédagogiques collège</i>			44,00	
<i>Laboratoire Tale - 2de -1re</i>				36,00
<i>Frais d'examen</i>				
Terminales				32,00
premières				110,00
secondes				32,00
<i>Kwyk</i>				10,00
<i>Certification Voltaire</i>			10,00	10,00
PASTORALE				
<i>Livre de CP</i>		4,95		
<i>Livre de CE1 - CE2 - CM1</i>		14,90		
<i>Livre de CM2</i>		19,90		
<i>Kit pastoral (sauf les 5e)</i>				
6e			4,50	
4e			13,00	
3e			13,00	
<i>Profession de foi (5e)</i>			100,00	
SUIVANT OPTIONS				
<i>Projet euro Anglais Lycée</i>				150,00
<i>Projet euro Anglais Pour les 5e/3e</i>			220,00	
<i>Projet euro Anglais Pour les 4e</i>			200,00	
<i>PROJET EURO ANG/ALL (5e)</i>			200,00	
<i>Théâtre</i>			6e 80€ et 5e 100€	
<i>PROJET ESPAGNOL +</i>				80,00
<i>PET collège</i>			200,00	
<i>PET collège - examen</i>			120,00	
<i>PROJET CULTUREL</i>				80,00
<i>DUAL DIPLOMA (2025-2026)</i>			1070,00	1305,00
<i>Atelier Robotique</i>			150,00	
<i>Projet Santé</i>				80,00
EXAMENS DE CAMBRIDGE				
<i>Advanced cours</i>				200,00
<i>Advanced examen</i>				215,00
<i>FIRST cours</i>				220,00
<i>FIRST examen</i>				185,00
<i>PROFICIENCY cours</i>				200,00
<i>PROFICIENCY examen</i>				270,00
<i>IELTS - cours</i>				100,00
PERISCOLAIRE				
<i>ETUDE OU GARDERIE - Tarif / jour - au forfait (engagement au trimestre)</i>				
<i>Collège et lycée (par jour)</i>			3,90	
<i>Garderie du matin (par jour)</i>	2,00			
<i>Garderie du soir (par jour)</i>	3,40			
<i>Petite étude</i>		2,80		
<i>Grande étude</i>		3,20		
<i>ETUDE OU GARDERIE (exceptionnelle - porte monnaie)</i>				
<i>Collège (par jour)</i>			4,50	
<i>Garderie du matin (par jour)</i>	2,60			
<i>Garderie du soir (par jour)</i>	4,10			
<i>Petite étude</i>		4,00		
<i>Grande étude</i>		4,00		

Conditions de règlement

- Le règlement par prélèvement automatique est le principe

Notre calendrier des facturations et des règlements se présente comme suit :

Calendrier	Factures	Prélèvements
Le 05 octobre 2026	Frais forfaitaires	Prélèvement forfaitaire le 05 octobre 2026 Maternelle : 120€ pour un externe – 210 € pour un DP Primaire : 120€ pour un externe – 210 € pour un DP Collège : 160€ pour un externe – 265 € pour un DP Lycée : 180€ pour un externe – 290 € pour un DP
Le 10 novembre 2026	Factures annuelles *	Mensualités • 05/11/26 1^{er} mensualité • 05/12/26 2^e mensualité • 05/01/27 3^e mensualité • 05/02/27 4^e mensualité • 05/03/27 5^e mensualité • 05/04/27 6^e mensualité • 05/05/27 7^e mensualité • 05/06/27 8^e mensualité

* des frais annexes sont susceptibles d'être facturés en janvier et en avril

PAR DEFAULT : AUTRES REGLEMENTS

Par chèque, espèces ou par carte bancaire : **des frais de gestion de 40 € seront appliqués pour ces modes de paiements**

- Par carte bancaire : règlement en CB est à effectuer sur votre compte ECOLEDIRECTE
- Un règlement en espèces s'effectuera uniquement au service comptabilité, sur **rendez- vous** et autorisé pour un **montant inférieur ou égale à 1000€**
- Un règlement par chèque est à transmettre à l'accueil ou par voie postale à l'établissement au 170 rue du collège-CS 42033 – 59702 MARCQ-EN-BAROEUL

IMPORTANT

Pour les familles séparées ou divorcées qui présentent des particularités au niveau de la facturation (exemple : 50% pour chaque parent), merci de nous préciser **par courrier, signé des deux parents**, les différentes conditions et de nous joindre un acte de divorce justifiant votre demande.

Si des difficultés de paiement surgissent, il vous est demandé de prendre contact au plus vite avec le service de comptabilité de l'établissement.

Notice d'information relative aux assurances des risques scolaires

Nous avons le plaisir de vous communiquer les garanties dans le cadre du contrat souscrit par l'Institution pour l'ensemble de ses élèves. La période de garantie s'exerce du jour de la rentrée scolaire 2026 – 2027 jusqu'à la veille de la rentrée suivante 24h/24h, 365j/365j.



Nous vous rappelons certains points forts des garanties suivantes :

- Plafond de remboursement par dent : 1000 €
- Plafond de remboursement « frais de remise à niveau scolaire » : 50 € par jour au-delà de 15 jours d'absence pour accident,
- Bris accidentel de lunettes : 750 €

Résumé des garanties de l'assurance « individuelle Accident » des élèves :

Garanties	Garanties 2026 / 2027
<u>Invalidité permanente totale</u>	
De 0 à 50 %	100 000 €
Au-delà de 51 %.....	200 000€
<u>Décès</u>	
Capital	4 000 €
<u>Frais de traitement (*)</u>	
Pour l'ensemble des frais	15 500 €
<u>Avec limitation pour :</u> Prothèses auditives	750 € / appareil
 Bris accidentel de lunettes	750 €
 Frais de remplacement de dents définitives, de 1ère acquisition, de réparation ou de remplacement de prothèses orthodontiques : - plafond par dent	1000 €
Frais de recherche et de secours	5000€
Frais de remise à niveau scolaire : - Franchise - Plafond par jour	3 000 € 15 jours 50 €

(*) médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, de laboratoire et de rééducation fonctionnelle, de 1ère acquisition de toute prothèse, de remplacement ou de réparation de prothèses dentaires, d'articles d'optique ou d'acoustique médicale, de séjour, transport, recherche et secours, rapatriement, remise à niveau et lit d'accompagnement.

L'indemnisation intervient, à défaut ou en complément des indemnités pouvant être versées par la Sécurité Sociale et des éventuels organismes complémentaires auxquels vous adhérez.

ASSISTANCE : ASSISTEUR AXA ASSISTANCE

Les prestations sont acquises aux élèves et accompagnateurs lors de déplacements, voyages dans le monde entier pendant la période scolaire ou extra-scolaire (pour la période extra-scolaire, seules sont garanties les activités ayant trait à la vie scolaire).

Contactez AXA ASSISTANCE avant toute intervention

L'action d'AXA Assistance se déclenche par simple appel téléphonique, jour et nuit, 24 heures sur 24
au 01 55 92 26 92 depuis la France
33 1 55 92 26 92 depuis l'étranger
Télécopie : (33) 1 55 92 40 50

RESPONSABILITE CIVILE DE L'ELEVE

La garantie responsabilité civile de l'élève est exclue, celle-ci étant prévue dans le contrat Multirisque habitation souscrit par les parents.

**Que faire en cas
d'accident ?**

 **Prévenir Marcq Institution qui nous
transmettra la déclaration d'accident.**



Si votre enfant est blessé, joindre un certificat médical décrivant précisément les dommages corporels.

Dès réception, **LA FLANDRE ASSURANCES** vous contactera personnellement afin de régler le dossier au mieux de vos intérêts ; n'hésitez pas à l'interroger également :

LA FLANDRE ASSURANCES

53 Avenue de Flandre

BP 5009

59705 MARCQ EN BAROEUL CEDEX

03 20 65 92 12 – fax 03 20 65 92 13

E-mail : info@la-flandre.fr

Le présent document n'est qu'un résumé des conditions du contrat d'assurance n° 10508100504, souscrit auprès de la compagnie AXA France IARD. Il ne peut engager la Compagnie en dehors des limites et conditions de ce contrat. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la FLANDRE. Réf : Juin 2024/ MB

APEL



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES



Chers parents,

Bienvenue à l'école Saint Jean Bosco Notre Dame des jeunes !

L'APEL est une équipe de parents bénévoles qui mettent au service de l'école leur enthousiasme, leur bonne humeur et leurs talents :

- En participant à la vie et à l'animation de l'école (Pique-nique de rentrée, soirées conviviales, Marché de Noël, Carnaval, Vente de bonbons, Fête de l'école...)
- En proposant des initiatives au service des enfants : des sorties scolaires (Asnapio et Puy du Fou), le concours d'intervenants extérieurs (atelier photos, escrime, atelier théâtre, spectacle de marionnettes).
- En informant les parents d'élèves par le biais notamment de la revue Notre Vieux Collège.
- En représentant l'ensemble des parents auprès de l'équipe enseignante, de l'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement catholique), des pouvoirs publics.

Toutes les actions menées par l'APEL Saint Jean Bosco Notre Dame des Jeunes ne sont cependant réalisables qu'avec le soutien de TOUS LES PARENTS, l'investissement de chacun se faisant à la hauteur de ses envies et disponibilités. Vous pourrez vous investir dans les projets de l'école de vos enfants à nos côtés. Rejoignez-nous ! **Vous trouverez le formulaire d'engagement ci-joint à nous retourner complété.**

Cordialement,

Ombeline Delcros de Lestrac, présidente APEL

À vos agendas :

Retrouvez ici les premières dates à retenir

Mercredi 16 septembre à 19h00 : apéro de bienvenue pour tous les parents +

Assemblée Générale de l'APEL à la maison des APEL

Dimanche 20 septembre : messe + barbecue de rentrée

Samedi 21 novembre de 11h à 17h Marché de Noël



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE
SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES



Vous êtes invités à l'apéritif de rentrée et à l'Assemblée générale de votre APEL

École Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes

Mercredi 16 septembre à partir de 19h00 à la maison des APEL

(Portail sur la gauche en faisant face à l'entrée de l'école primaire)

Nous procéderons au renouvellement partiel du Conseil d'Administration, constitué de 15 parents d'élèves bénévoles, élus chaque année par les adhérents. Si vous souhaitez **présenter votre candidature**, nous vous invitons à nous remettre le talon ci-dessous avant le 15 septembre 2026.

Nous répondons à toutes vos questions : apelssjbndj@marcq-institution.com

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

APEL SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES

À envoyer à l'adresse suivante : apelssjbndj@marcq-institution.com avant le 15 septembre 2026

NOM PRENOM

N° de téléphone E-mail :

Nombre d'enfants dont à Marcq Institution

Date et signature :



ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

SAINT JEAN BOSCO NOTRE-DAME DES JEUNES



**FORMULAIRE D'ENGAGEMENT
AUX COMMISSIONS APEL DE L'ÉCOLE SAINT JEAN BOSCO NOTRE DAME DES JEUNES**

Vous souhaitez vous investir dans les projets de l'école de vos enfants et contribuer, aux côtés de l'équipe pédagogique, à leur épanouissement en tant qu'élèves, tout cela dans une ambiance chaleureuse, prenez part à l'une des **7 équipes** qui composent l'APEL.

Formulaire à compléter et à renvoyer par email : apelssjbndj@marcq-institution.com

NOM PRENOM

N° de téléphone E-mail :

Parent de (uniquement enfants scolarisés à Saint Jean Bosco Notre dame des jeunes) :

Nom Prénom Classe

Nom Prénom Classe

Nom Prénom Classe

Souhaite faire partie de l'équipe (ou des équipes) :

☐ **Accueil** : (nouvelle commission), organisation de temps de convivialité entre parents

☐ **Animation** : Commission dynamique en charge des événements festifs : **le pique-nique de rentrée, la soirée conviviale (qui réunit parents et équipe enseignante), la fête de l'école, le marché de Noël** et les réunions en soirée.

☐ **Bibliothèque** : Permanences animées par des parents (ou grands-parents !). **Accueil, orientation des enfants dans leurs choix de lecture, gestion des ouvrages.** Engagement variable en fonction de vos disponibilités.

☐ **Communication** : **Informar les familles** sur les activités/événements scolaires et partager toute information utile : Revue Notre Vieux Collège, mailings...

☐ **Parents correspondants** : Parents référents (2 par classe) : **rôle d'interface privilégié entre l'enseignant et les autres parents en cas de besoin** (aide pour des ateliers, pour des sorties de classe...). Participation à l'organisation d'événements sur le temps scolaire (St Nicolas, Carnaval, Goûter de fin d'année).

☐ **Restauration** : **Participation aux réunions « Menus » avec le prestataire** (5 par an) et organisation d'animations à thèmes dans les cantines maternelle et primaire. Essentiellement sur le temps scolaire.

☐ **Sécurité** : Commission commune avec l'Apel secondaire. **Travail sur l'amélioration de la sécurité aux abords et dans l'Institution**

MERCI pour votre participation, un membre de l'APEL vous contactera rapidement.

Pour tout complément d'information : apelssjbndj@marcq-institution.com

FONCTIONNEMENT DE L'INFIRMERIE

Informations pratiques pour la Maternelle – Élémentaire – Collège – Lycée – Prépa

ACCUEIL

Une infirmière diplômée d'état est présente dans l'établissement durant les horaires de classe. Afin de ne pas perturber les cours, **l'élève se rend à l'infirmerie pendant les récréations ou la pause méridienne.**

Un élève ne peut quitter un cours qu'en cas de **nécessité absolue** (nausées, malaise, saignement de nez), avec validation préalable de l'enseignant (signature dans le carnet de correspondance) et accompagné par un camarade.

Les parents sont prévenus dès qu'un problème majeur de santé apparaît. Ils doivent alors venir chercher leur enfant dans les plus brefs délais.

L'élève doit arriver à l'école en état de suivre les cours. Les maladies et accidents survenus en dehors de l'établissement doivent être traités par les parents.

En cas de passage trop fréquent de votre enfant à l'infirmerie, nous vous contactons afin de faire le point.

MEDICAMENTS ET PAI

Les élèves ne sont pas autorisés à détenir des médicaments sur eux, sauf en cas de PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Les seuls médicaments détenus à l'infirmerie sont ceux autorisés par le bulletin officiel ou par une prescription médicale nominative, ou encore dans le cadre d'un PAI.

Tous les traitements temporaires devront être déposés à l'infirmerie accompagnés d'une autorisation parentale écrite et d'une ordonnance si le traitement n'est pas en vente libre.

Les élèves présentant une pathologie chronique ou une intolérance/allergie alimentaire doivent se faire connaître rapidement auprès des infirmières afin de mettre en place un **PAI**. Ce dernier doit être obligatoirement renouvelé à chaque rentrée scolaire. En cas de non renouvellement, le PAI sera invalide. En cas de problème, l'infirmerie fera appel aux services d'urgence et appliquera les consignes données par le médecin du SAMU.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toute question.

ACCIDENTS

Les déclarations d'accident sont faites à l'infirmerie après consultation d'un médecin pour la constatation des lésions et sur présentation du compte-rendu médical dans les 5 jours.

CONTACTS

Aude BOUVIER et Lidwine MALGLAIVE Infirmières

Ligne directe : 03 20 65 92 38 ou infirmerie@marcq-institution.com

MEMENTO 2026 - 2027 – ÉCOLE - COLLÈGE - LYCÉE MARCQ INSTITUTION

RENTREES

Niveaux	RENTREES	À noter
École Site NDJ PS MS GS	Deux jours de rentrée à retenir * Mardi 1 ^{er} /09 à 10h Mardi 1 ^{er} /09 à 9h30	Accueil des nouveaux élèves de maternelle le Lun 31/08 de 15h à 16h dans les classes * Important : pour la rentrée des PS voir le détail dans le Livret des Parents de l'École à télécharger sur notre site Internet / livrets.marcq-institution.com
École Site SJB CP CE1 CM1 CE2 CM2	Mardi 1 ^{er} /09 à 9h15 Mardi 1 ^{er} /09 à 9h Mardi 1 ^{er} /09 à 8h45	Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CP à 14h Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CE à 15h30 Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CE à 15h30 Lun 31/08 accueil nouveaux élèves CM à 15h30
Collège 6 ^e	Mardi 1 ^{er} /09 : de 9h30 à 16h30 Le repas du midi est offert	Les élèves de 6 ^e de l'avenue Poincaré sont attendus au 170 rue du collège et seront reçus par les professeurs principaux. Retour à l'annexe par bus
Av. Poincaré 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e	Mardi 1 ^{er} /09 : de 14h30 à 16h	
Lycée 2 ^{de} 1 ^{re} T ^{ale}	Mardi 1 ^{er} /09 : de 9h à 15h30 Mardi 1 ^{er} /09 : de 13h30 à 16h Mardi 1 ^{er} /09 : de 8h15 à 12h	Restauration le midi pour les Secondes

REUNIONS PARENTS ÉCOLE-COLLÈGE-LYCÉE

	Réunions parents-professeurs	Réunions de parents
Mat.	Ma 06/10 à 18h30	/
Élém.	Ma 29/09 à 18h30	CM2 SJB : Ma 08/09 à 18h30 information sur les options 6 ^e CM2 : Ma 1 ^{er} /06 18h30 réunion d'information 6 ^e
6 ^e	Ma 08/09 à 18h30	/
5 ^e	Je 24/09 à 18h30	Je 01/10 à 19h30 : information sur la profession de foi N°1 Ma 13/04 à 19h30 : réunion profession de foi N°2
4 ^e	Ma 15/09 à 18h30	/
3 ^e	Je 10/09 à 18h30	Je 05/11 : 19h conférence sur l'orientation pour les parents et à 20h : réunion d'information orientation et filières Lycée
2 ^{de}	Lu 28/09 à 18h45 (en classe)	Ve 11/09 à 19h : les enjeux de la classe de 2 ^{de} (Scalbert) Je 21/01 à 19h : s'orienter après la seconde (Scalbert)
1 ^{re}	Je 17/09 à 18h30 (en salle Scalbert)	/
T ^{ale}	Ma 22/09 à 18h45 (en classe)	Lu 07/09 à 19h : les enjeux de l'année de T ^{ale} (Scalbert) Ma 12/01 à 19h : orientation post-bac - Parcoursup

HORAIRES JOURNALIERS

	MATIN	Pause du midi	APRES MIDI	FIN
Maternelle	Garderie de 7h30 à 8h30 Accueil de 8h30 à 8h40 Cours de 8h40 à 11h45	11h45 à 13h30	Accueil à 13h20 13h30 à 16h30	Garderie de 16h30 à 18h
Élémentaire	Accueil à 7h30 Cours à 8h45	12h00 à 13h30	Retour à partir de 13h Cours à 13h30	Fin des Cours 16h30 Études jusqu'à 17h45
Collège	Cours à 7h55	11h55 à 13h15	Retour à 13h10 Cours à 13h15	Fin des cours à 17h15 Études de 17h35 à 18h30 les L M J
Lycée	Cours à 8h15	12h15 à 13h35	Cours à 13h35 Détails dans le Livret des parents	Fin des cours à 17h35 ou 18h30. Études de 17h45 à 19h les L M J

DATES DES VACANCES 2026 – 2027 ZONE B

	École	Collège	Lycée / Prépa
TOUSSAINT	Du vendredi 16/10 soir au Lundi 02/11 matin		
NOËL	Du vendredi 18/12 soir au Lundi 04/01 matin		
HIVER	Du vendredi 19/02 soir au Lundi 08/03 matin		
PÂQUES	Du vendredi 16/04 soir au Lundi 03/05 matin		



Assemblée générale de l'APEL de l'École - mercredi 16/09 - 19h à la maison des APEL
Assemblée générale de l'APEL Collège-Lycée - samedi 03 octobre à partir de 9h

Portes Ouvertes du Collège et du Lycée le **samedi 19 septembre** de 9h à 11h30 et de l'École **samedi 21 novembre** de 10h à 12h30
Marché de Noël le samedi 21 novembre de 11h à 17h

Messes de rentrée

École : Dim 20/09 à 11h et pique-nique de l'APEL dans la partie école
Collège : Sam 19/09 à 18h 6^e/ 5^e - messe du soir le Dim 20/09 18h : 4^e/3^e
Lycée : Mar 22/09 à 11h20 en Grande Chapelle

Célébrations de 5^e

Le Je 19/11 à 20h : remise de la Bible (église du Sacré Cœur)
Le Ma 16/02 à 20h : remise de la Lumière (église du Sacré Cœur)

ATTENTION CYCLISTES !

Port du gilet jaune et du casque pour tous
toute l'année scolaire

Port du gilet jaune fortement conseillé pour les trottinettes

Les gilets sont offerts par les APEL

